

**LE JOUR, 1950
12 NOVEMBRE 1950**

PROPOS DOMINICAUX

Faudra-t-il revenir tous les dimanches sur la nécessité d'élever le moral de ce pays ? Faudra-t-il rappeler sans cesse que le Liban qui, Dieu merci, ne manque pas de foi, commence à manquer d'âme ; **et qu'il peut manquer d'espérance.**

Il y a quelque chose d'incompréhensible dans ce qui se passe ici. D'une part, c'est un vaste étalage de vanité ; de l'autre un immense appétit pour l'argent. Fort bien. Nous n'aurons pas la naïveté de penser qu'on peut vivre sans argent ; et chacun sait que, professionnellement, nous sommes un homme de finances. Mais, pour connaître le métier, nous savons ce que valent l'argent, et ses périls. Nous savons où conduit cette rage de s'enrichir, cette passion de faire aboutir à tout prix une affaire.

Derrière les mesures d'ordre général, il y a trop souvent chez nous des intérêts, d'ordre pratique, des intérêts non point légitimes, car il y en a certes, mais des intérêts indécents. Quand on ne les connaît pas au juste, on les flaire, on les devine. Et la suspicion est si bien établie, elle est si bien ancrée que le public croit découvrir un pot aux roses partout. Du pot de vin au pot aux roses, c'est dans le pot au noir que nous finissons.

C'est parce que la perspective n'a rien de dominical que nous la dénonçons comme un péril libanais ; **et c'est parce qu'il faut pour guérir de ce mal, que les âmes s'élèvent.**

Le malheur va plus loin qu'on ne croit. Il n'y avait aucune raison de voir le Liban menacé pour une question d'agrumes par exemple, si les autorités, dix fois alertées, avaient fait leur devoir plus vite ; tandis qu'elles se passionnent longuement pour si peu !

Si nous abordons le sujet c'est parce qu'il faut bien qu'on l'aborde. **Toute la doctrine libanaise est dans cette alternative : subordonner l'argent aux libertés ou les libertés à l'argent. Or, pour garder, pour conserver en main des atouts nécessaires à la nation, il faut évidemment que le moral s'élève.**

Nous revenons de temps à autre sur ces choses, parce qu'il faut bien qu'on y revienne, **pour que le silence ne devienne pas celui de la mer.** On dit de nous dans certaines demeures que nous ne voulons pas voir les choses sur le plan pratique. **Nous serions trop entier, trop rigide, trop pris par un idéal. Nous nous éloignerions ainsi du réel !** Répétons cependant "afin que nul n'en ignore" et pour l'information et pour le plaisir de chacun que nous sommes un homme de finances, **un homme d'affaires et dans les affaires depuis plus de quarante ans** et que nous n'avons pas toujours connu des jours faciles. Nous trouvons à cette affirmation solennelle un motif de fierté ; mais il faut quand même mettre les choses à leur place.

Toutes les affaires ne sont pas bonnes à prendre. Il y en a qui sacrifient les principes et qui ébranlent le moral ; il y a celles qui choquent et qui scandalisent ; celles-là qui font à ce pays l'odieuse réputation d'être un de ceux où les convoitises et les influences sont partout.

Et tous les moyens non plus ne sont pas bons. Il y a en cette matière la loi écrite et la loi non écrite. Il y a le droit naturel et les convenances au moins.

On n'aura ce pays en mains, pour son salut, que quand on aura réveillé ses vertus profondes. Quand on lui aura parlé inlassablement de liberté, de dignité, de probité et d'honneur.

Lorsque cela sera acquis, le reste viendra par surcroît.